

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 50047

Société : RAM 26339

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : OKACHA KEBIR

Date de naissance : 1934

Adresse : OULED AZZOUZ BLOC 06 NR 35 COULFA casablanca

Tél. 05 22 01 30 87

Total des frais engagés : 90.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº P19- 040142

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES :

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire de Radiologie Dr. R. S. Alain, ESSA Sidi Bouzid, Immeuble CASABLANCA Souscription : Dr. R. S. Alain, ESSA	29/04/2020	B 70	90.00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

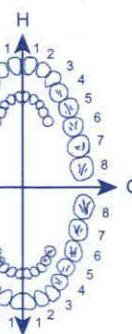
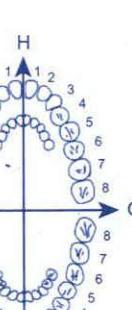
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 255334112 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



عيادة فحص وتشخيص أمراض القلب والشرايين

CABINET DE CONSULTATION & EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

- تخطيط القلب • فحص القلب بالصدى • فحص الضغط الدموي • تخطيط القلب بالهولتير • فحص اختبار الجهد
- Electrocardiogramme • Echocardiographie Doppler • MAPA • Hotter-ECG • Epreuve d'effort

Dr. MOHAMED MEHDI ALAOUI

SPÉIALISTE DES MALADIES DU COEUR ET DES VAISSEAUX

د. محمد المهدى العلوي

اختصاصى فى أمراض القلب والشرايين

Casablanca, le :

16/04/2020
الدار البيضاء، فى:

SAOURE
ZAMCA

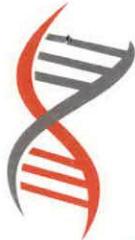
Collaboration
Médicale AL HAMD
Dr. Rabab ESSAYADE
Lot Moulay Thami, N° 141 Bd HH24 El Oulfa, Casablanca
Tél. : 05 22 01 34 34 - Gym : 06 16 50 82 74

Dr. Mohamed Mehdi ALAOUI
Spécialiste des Maladies du Coeur
et des Vaissaux

Lot. Moulay Thami, N° 141 Bd HH24 - Appt 6 -1er étage (Rond point George) El Oulfa - Casablanca
مولاي التهامي، الرقم 141 ، شقة 6 الطابق الأول (مدار جورج) الولفة - الدار البيضاء



05 22 01 34 34 - Urgences : 06 16 50 82 74



LABORATOIRE AL HAMD DE BIOLOGIE MÉDICALE

مختبر الحمد للتحاليل الطبية

د. رباب الصياد بناني

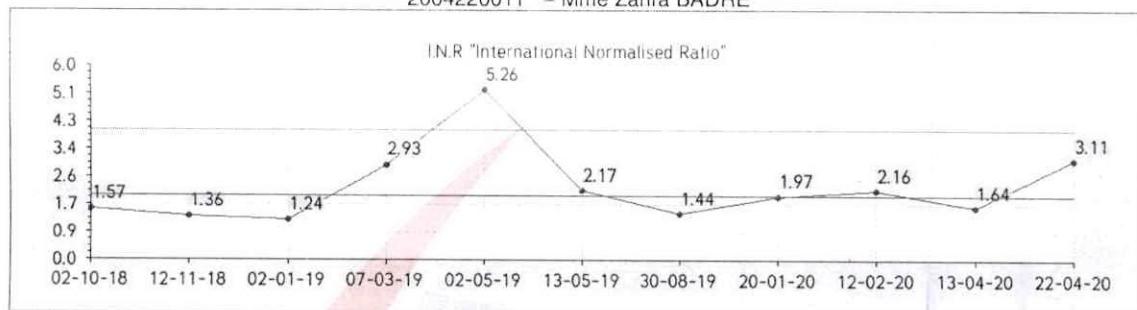
Dr. Rabab ESSAYADE BENNANI

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Diplômée de la Faculté de Médecin de Casablanca

DU Assurance Qualité en Biologie
Médicale - Université PARIS V
DU Hygiène Hospitalière et Lutte
contre les Infections Nosocomiales

2004220011 – Mme Zahra BADRE



Teneur des aliments en Vitamine K en µg/100ml (AFSSAPS)

- Brocoli, chou vert, laitue, cresson, persil, huile de colza, huile de soja, épinard, choux de Bruxelles (100–1000).
- Haricot vert, fève, choux rouge, concombre, poireau, margarine ; huile d'olive, petit pois (10–100).
- Crème, beurre, fromage, orge, avoine, pain complet, son de blé, céréales de petit déjeuner, boeuf haché, foie de gésier et d'agneau, pomme, aubergine, myrtille, carotte, céleri, huile de maïs, courgette, date, figue, raisin, huile de palme, pêche, prune, rhubarbe, fraise, tomate, huile de tournesol (1–10).
- Lait de vache, yaourt, maïs, pain blanc, spaghetti, riz complet, farine blanche, pétales de maïs, bifteck, cuisse de poulet, saucisse de boeuf, avocat, banane, mangue, melon, pastèque, champignons, orange, navet, cacahuète, ananas, pomme de terre, oeuf, saumon et thon en conserve (0.1–1).

BIOCHIMIE SANGUINE

20-01-2020

Créatinine

(Dosage cinétique – Roche Diagnostics Cobas)

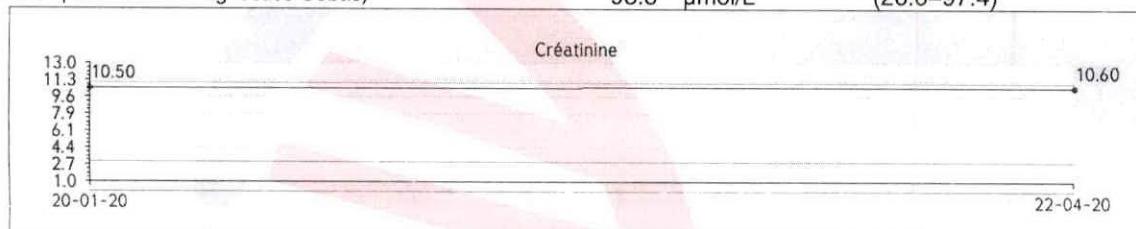
10.6 mg/L

93.8 µmol/L

(3.0–11.0)

(26.6–97.4)

10.5



Demande validée par : Dr. R. Essayade Bennani

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un prompt rétablissement

Biochimie - Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Spermologie

Résidence Al Hamd, Immeuble D, Appt N°1, 1^{er} étage, Farah Salam - El Oulfa - Casablanca

Tél : 05 22 93 95 03 - Gsm : 06 62 503 305 - Tél/Fax : 05 22 93 95 01

E-mail : laboalhamd.labm@gmail.com - IF : 18797235 - ICE : 001702411000002





LABORATOIRE AL HAMD DE BIOLOGIE MÉDICALE

مختبر الحمد للتحليلات الطبية

د. رباب الصياد بناني

Dr. Rabab ESSAYADE BENNANI

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale
Diplômée de la Faculté de Médecin de Casablanca

DU Assurance Qualité en Biologie Médicale - Université PARIS V
DU Hygiène Hospitalière et Lutte contre les Infections Nosocomiales

Dossier ouvert le : 22-04-2020

Prélèvement effectué à : 09:44

Edition du : 22-04-2020



Mme BADRE Zahra

Né(e) le : 01-01-1934 (86 ans)

Dossier N° : 2004220011

Prescripteur : Dr Mohamed Mehdi ALAOUI

HEMOSTASE

Taux de prothrombine (Patient sous traitement anti-coagulant)

Traitement :

SINTROM

Posologie :

Samedi et Dimanche 0 CP, Les autres jours 1 CP

13-04-2020

Témoin	13 sec	13
Malade :	31.0 sec	19.0

Taux de prothrombine (Chronométrique STAGO – START 4)	28 %	54
----------------------------------------------------------	------	----

Sujet sans traitement : 70–100%
Sujet sous AVK : 25–35%

I.N.R "International Normalised Ratio"

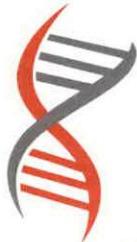
3.11

1.64

Interprétations:

Indications cliniques	Valeur I.N.R
-Prévention récidives thromboses veineuses -Chirurgie à haut risque thrombotique -Traitement secondaire des thromboses veineuses et des embolies pulmonaires -Prophylaxie des embolies systémiques -Prothèse cardiaque tissulaire, valvulopathie, infarctus du myocarde, fibrillation auriculaire, valve aortique	2 < INR < 3
Prothèse valvulaire mécanique (haut risque)	2,5 < INR < 3,5
Thrombose associée à des antiphospholipides	3 < INR < 4,5
Risque hémorragique	INR > 5





LABORATOIRE AL HAMD DE BIOLOGIE MÉDICALE

مختبر الحمد للتحاليل الطبية

د. رباب الصياد بناني

Dr. Rabab ESSAYADE BENNANI

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale
Diplômée de la Faculté de Médecin de Casablanca

DU Assurance Qualité en Biologie
Médicale - Université PARIS V
DU Hygiène Hospitalière et Lutte
contre les Infections Nosocomiales

FACTURE N : 200400116

INPE : 097163703

Casablanca le 22-04-2020

Mme Zahra BADRE

Date de l'examen : 22-04-2020

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E11.5	E
	Créatinine	B30	B
	TP sous traitement	B40	B

Total des B : 70

TOTAL DOSSIER : 90.00DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre-vingt-dix dirhams

NB : Le laboratoire ne peut en aucun cas modifier la date de la facture. De ce fait, prière de respecter le délai de dépôt de vos dossiers médicaux auprès des organismes d'assurance.

Biochimie - Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Spermologie

Résidence Al Hamd, Immeuble D, Appt N°1, 1^{er} étage, Farah Salam - El Oulfa - Casablanca

Tél : 05 22 93 95 03 - Gsm : 06 62 503 305 - Tél/Fax : 05 22 93 95 01

E-mail : laboalhamd.labm@gmail.com - IF : 18797235 - ICE : 001702411000002

